

## DISCOURS DU TRÔNE

Après quoi, il plaît au très honorable délégué du Gouverneur général de clore la première session du seizième Parlement du Canada par le discours suivant :

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Combre des Communes,

Je tiens à vous témoigner mon appréciation pour l'empressement que vous avez apporté à l'accomplissement de votre tâche au cours d'une session remarquable par l'adoption d'un grand nombre de lois importantes. La modification du règlement de la Chambre des Communes aidera dorénavant à faciliter et à expédier la conduite des affaires sessionnelles.

Les projets ministériels importants qui avaient été adoptés par la Chambre des Communes lors du dernier parlement, mais n'étaient pas devenus lois, ont maintenant été approuvés par les deux Chambres et ont reçu la sanction royale. Ils comprennent l'établissement de prêts hypothécaires à long terme pour les cultivateurs et, sujette à la coopération des provinces, la création de pensions de vieillesse. La loi des Grains du Canada a été amendée de manière à promouvoir les intérêts des producteurs de grain; des modifications importantes ont été apportées à la législation régissant le commerce des bestiaux.

L'état de plus en plus satisfaisant des bénéfices nets du Chemin de fer Canadien National est une preuve manifeste de l'expansion du commerce et de l'industrie. L'extension de cette voie ferrée par l'adoption d'un vaste plan d'embranchements rendra possible le progrès de localités qui, jusqu'ici, ont été privées d'un service ferroviaire. Des mesures nouvelles ont été prises pour continuer les travaux du chemin de fer de la Baie d'Hudson. L'accord concernant l'émission des obligations du Grand Tronc Pacifique a été approuvé.

L'expansion de notre commerce, qui pénètre rapidement les marchés variés du monde, est en outre démontrée par l'importation croissante des matières premières et une augmentation correspondante dans la vente à l'étranger des produits de nos manufactures. Notre exportation des produits comestibles continue d'être satisfaisante. Des mesures ont été prises pour seconder l'"Empire Marketing Board" en aidant sensiblement au placement des produits canadiens sur les marchés de la Grande-Bretagne. Des arrangements sont presque conclus pour l'établissement d'un meilleur service de bateaux à vapeur avec les Indes Occidentales Britanniques.

L'examen tout de bienveillance, que vous avez accordé aux conclusions de la Commission Royale qui s'est enquis de l'état des affaires dans les provinces maritimes et vous a fait rapport, a été agréé avec bonheur par tout le Dominion. Les octrois considérables accordés à ces provinces, la réduction des taux de fret, l'encouragement donné à la production du combustible domestique provenant des houillères canadiennes, la création du poste de sous-ministre des

pêcheries et l'institution de commissions pour administrer les ports d'Halifax et de St-John, ajoutés aux autres mesures d'administration projetées par suite des propositions de la Commission Duncan, contribueront réellement, nous en avons la ferme confiance, à promouvoir la prospérité économique de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard ainsi que le bien-être et l'union de tous les éléments du Dominion.

La sauvegarde des revenus de l'Etat est devenue plus efficace par l'application des peines plus sévères pour infraction aux lois et par la fusion des départements des douanes, de l'accise et de la taxe sur le revenu en un seul ministère connu sous le nom de Ministère du Revenu National.

Des amendements qui auront pour résultat de protéger davantage les intérêts du peuple ont été apportés aux lois des assurances, des prêts et des compagnies fiduciaires.

Certaines modifications importantes pour les anciens soldats, apportées à la loi des pensions, prolongent de sept à neuf ans les délais pour la production des réclamations et autorisent un deuxième appel dans les cas où de nouveaux faits sont connus.

La situation des fonctionnaires et employés de l'administration a été améliorée quant à leurs traitement et à leur pension de retraite.

Un Comité National a été constitué afin de collaborer à la célébration du soixantième anniversaire de la Confédération et il devra organiser, de concert avec les provinces, une fête digne de cette étape importante dans notre vie nationale. Rien ne saurait mieux convenir à cette commémoration que la création de la Commission du District Fédéral, avec une juridiction et des pouvoirs accrus, pour parfaire l'embellissement de la capitale du Dominion.

Membres de la Chambre des Communes:

Il nous est agréable de constater qu'une nouvelle diminution des taxes a été effectuée, et je vous remercie d'avoir pourvu aux dépenses des services de l'Etat.

Honorables membres du Sénat:

Membres de la Chambre des Communes:

Le ministre plénipotentiaire accrédité par Sa Majesté pour représenter le Dominion du Canada aux Etats-Unis a présenté ses lettres de créance et est entré en fonction. Le président des Etats-Unis a nommé ministre plénipotentiaire au Canada l'ancien ambassadeur des Etats-Unis en Belgique; le nouveau ministre arrivera bientôt à Ottawa pour y résider. Cette représentation réciproque contribuera à maintenir et à accroître les bonnes relations actuelles entre les deux pays.

Tout indique que la prospérité actuelle du Canada continuera de s'accroître graduellement. Pour cela et beaucoup d'autres faveurs accordées à notre pays, je me joins à vous afin d'offrir à la Providence nos vifs remerciements.